

Sud

**Pour que ça change à B2S ,
présentez-vous aux élections !**

Dans quelques semaines, nous allons voter pour élire nos représentant-es aux Comités d'Etablissement et les Délégués du Personnel. Il est, à notre avis, grand temps d'organiser les élections car avec un mandat de 4 ans la plus part des élus sont partis... Pour rappel, la **CGT** qui était majoritaire, n'a pas pu gérer le CE jusqu'au bout (vu le nombre de démission). C'est donc avec l'aide des élu-es **Sud** que le CE a été géré. Quant aux autres syndicats, ils avaient disparu dès le premier jour... (pas de l'entreprise mais dans les tâches dans lesquelles ils s'étaient engagés et surtout pour lesquelles, ils avaient été élu-es ou nomé-es (CE/DP ou en tant que représentant syndical au CE). Ce qui ne les empêche pas de prendre leurs heures de délégation et de postuler à un nouveau mandat...

En bref, il est temps que cela change : car gérer un CE et les DP à 3 ou 4 alors que normalement la loi prévoit 9 titulaires de plus, vu les effectifs du site, c'est difficile. Nous savons que bon nombre de personnes veulent partir à cause du ras l'bol des conditions de travail et des salaires. Mais en attendant vous et nous sommes là.

Quoiqu'il en soit, il n'y a aucun doute que ce vote ne passera pas inaperçu pour les centaines de salarié-es de B2S qui pourront ainsi se prononcer sur le bilan de la politique sociale de B2S et dire leur regard sur l'action des syndicats... Etes vous satisfaits de l'information des syndicats ? Pensez vous qu'il soit normal que les autres syndicats signent des accords qu'ils n'ont pas ou très peu négociés (accord qui sont parfois défavorable aux salarié-es) ? Pensez vous qu'il soit normal que certain syndicat cumul les promotions (en échange de ????) au détriment des salarié-es ?

En attendant **Sud** a comme volonté, de présenter une liste la plus complète et la plus représentative de nos services ainsi que des différents plateaux de notre site afin que tout le monde soit représenté et défendu. Nous ne demandons pas aux candidats de se syndiquer... mais juste de respecter un chartre morale des élu-es (utilisation des heures de délégation pour leur mandat...). Pour y parvenir, nous avons besoin de vos candidatures. Bien évidemment, nous proposerons à tous nos élu-es (CE, DP) des formations pour assurer au mieux leur mandat et être au plus près des préoccupations de tous les salarié-es. Une aide sera apporté evia les autres sections syndicales de Sud au sein du groupe B2S. Et puis chaque élu pourra compter sur le soutien humain et matériel des syndicats Sud de la région.

Alors faites le bon choix, rejoignez les futures listes Sud...

« Quelques revendications de SUD »

- 13ème mois pour toutes et tous.
- Prise en compte de l'ancienneté dans les salaires.
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, maternité, logement, transports, vacances...).
- 10 minutes de pause par heure de travail effectif.
- Mettre un terme à la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions, les licenciements abusifs ou déguisés.
- Mettre un terme aux horaires modulables, plannings donnés 30 jours minimum à l'avance.
- Pas plus de 35H effectives par semaine.
- Pas de pause déjeuner supérieur à 1H.

SUD B2S : Qui sommes nous?

Sud veut dire « *Solidaires Unitaires et Démocratiques* ».

SUD est souvent perçu comme le vilain petit canard du syndicalisme. Bien souvent, nous passons pour un syndicat qui connaît parfaitement le droit et qui n'hésite pas à attaquer en justice. Bien souvent, on nous reproche de faire des référendums avant de signer des accords afin de consulter les salariés (il paraît qu'on n'assume pas nos responsabilités). Bien souvent on nous stigmatise en expliquant que nous n'obéissons à aucune direction syndicale ce qui nous rend paraît t'il incontrôlable (traduisez pas achetable). Pire, il paraît que nous sommes un syndicat radical qui demande des augmentations de salaire régulières et des meilleures conditions de travail quitte à utiliser la grève en cas de non aboutissement des négociations... Allez on l'avoue c'est vrai !

Notre idée du syndicalisme repose sur la négociation, l'action, la mobilisation. Pour un syndicalisme combatif, force de propositions, responsable et unitaire

Fédération des activités
postales et des
télécoms
25/27, rue des
envierges
75020
Paris

Tél : 01 44 62 12 25
Fax : 01 44 62 12 31



Rejoignez-nous sur nos listes !

Qu'est-ce que sont les IRP (Instance représentative du personnel)?

Le CE : il a pour mission de représenter « *l'expression collective des salariés de l'entreprise* » avec pour objectif de défendre les intérêts des salariés dans la gestion de l'entreprise. Il gère les activités sociales et culturelles (ASC) : les sorties, les voyages, la billetterie, spectacle de Noël, les loisirs... Mais ce n'est pas sa seule activité : le CE est consulté sur l'organisation, la gestion, les restructurations, les effectifs, la durée et les conditions de travail, la formation, l'activité économique, l'égalité hommes/femmes dans l'entreprise. Ce rôle économique et social est primordial pour surveiller la bonne marche de l'entreprise.

Les DP : Selon l'article L422-1 du code du travail, leur mission est de « *présenter aux employeurs toutes réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application du code du travail et des autres lois et règlements concernant la protection sociale, l'hygiène et la sécurité ainsi que des conventions et accords collectifs de travail applicables à l'entreprise* ». Les DP peuvent saisir l'inspection du travail pour toutes plaintes et observations relatives aux prescriptions législatives et réglementaires dont elle est doit assurer le contrôle.

Pour nous contacter : sudb2s@yahoo.fr